



**L'offre de Français
Langue Étrangère
au cœur du débat
sur la mise en place
du Dispositif d'Accueil
des primo-
arrivants**



**Un secteur
à pérenniser
de toute urgence**

Le **DISCRI** a pour but d'apporter un appui technique, logistique et pédagogique aux Centres Régionaux d'Intégration (CRI) qui en sont membres et de constituer un lieu de concertation et d'échanges de pratiques.



Wallonie



Fonds européen d'intégration
des ressortissants de pays tiers





**L'OFFRE DE FRANÇAIS LANGUE
ÉTRANGÈRE AU CŒUR DU DÉBAT
SUR LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF
D'ACCUEIL DES PRIMO-ARRIVANTS**

Les professionnels du secteur de l'intégration le savent depuis plusieurs mois : le Français Langue Étrangère (le FLE, en abrégé) occupera une place déterminante dans le Dispositif d'Accueil des Primo-Arrivants (le DAPA) qui s'annonce comme la nouveauté majeure pour l'encadrement des personnes étrangères arrivant en Wallonie. Une journée d'échanges et de réflexion organisée à Namur, à l'initiative des Centres Régionaux d'Intégration, sous l'égide de la DG05 (chargée des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé) du Service Public Wallonie a fait récemment le point sur la question.

C'est un constat sur lequel tous les spécialistes de la question semblent d'accord : l'apprentissage de la langue joue un rôle-clé dans l'intégration de la population des primo-arrivants. Loin de l'époque aujourd'hui révolue où le monde du travail constituait l'accélérateur d'intégration, notamment en raison du fait que l'immigration était en grande majorité le fait d'une population attirée pour pallier un manque de main-d'œuvre dans les grandes industries, l'accueil des primo-arrivants doit aujourd'hui revêtir des formes nouvelles plus en phase avec les différentes facettes des populations débarquant sur le territoire de la Wallonie. Consacré bientôt par la mise en route du DAPA, le FLE s'affiche comme un maillon capital qui doit contribuer à assurer l'intégration de ces nouveaux arrivants.

Une réflexion commune

Précédant, dans leur analyse, la mise en route du DAPA, les Centres Régionaux d'Intégration de Wallonie mènent, depuis plusieurs mois, une réflexion commune chargée de dessiner les contours de l'offre de Français Langue Étrangère sur leur territoire de compétence. Étape importante de cette démarche, la récente journée de travail avait pour objectif de faire le point, avec les intervenants de terrain, sur les différents aspects conceptuels et pratiques de cette offre. Un temps-fort dont le succès de participation énorme révéla le caractère primordial et qui permit d'entendre des exposés particulièrement denses et de débattre autour d'une question centrale : quelles perspectives et quelles modalités pratiques pour rencontrer les besoins en Français Langue étrangère en Wallonie ?

Avant des débats en ateliers organisés durant l'après-midi, le cadre de la journée a été balisé par une série d'interventions complémentaires brossant l'état des lieux de l'offre de FLE et des impératifs devant garantir son efficacité. La diversité des publics concernés et les enjeux pédagogiques que cette diversité contient ont été au cœur du premier de ces exposés. Sa conclusion principale est la nécessité de personnaliser l'offre au maximum, en la faisant coller au plus près des types de public. L'importance de ne pas mélanger publics alphabétisé et non alphabétisé, francophone et non francophone a été une nouvelle fois soulignée. Tout comme l'importance pour le formateur de se projeter dans la réalité et les particularités linguistiques du public visé, des questions comme la notion de genre (masculin, féminin et éventuellement neutre) étant bien différentes d'une langue à l'autre, un état de fait qui induit une approche diamétralement opposée de la langue.

La nécessité d'une offre complète et performante

La question de l'orientation et de la certification a été un autre axe particulièrement attendu de la journée. Quatre catégories d'outils ont été listés : les outils de pré-positionnement (qui permettent une identification rapide des besoins de la personne), les outils de positionnement (qui ont, entre autres, une fonction d'orientation des personnes vers des groupes de formation et leur répartition entre opérateurs de formation), les outils d'auto-évaluation (qui offrent au primo-arrivant une possibilité d'estimation de ses capacités) et les outils de certification (qui ont une fonction de validation des acquis dans une langue).

Chacun de ces outils possède naturellement ses avantages et inconvénients dont la détection permet un recentrage des actions de formation.

Enfin, autre élément sensible du débat autour de l'offre en FLE à insérer dans le DAPA, différentes recommandations, fruit du travail des plateformes FLE animées par les Centres Régionaux d'Intégration en Wallonie, ont été énoncées. En matière de formation FLE d'abord, l'insuffisance chronique de l'offre (besoins non rencontrés, listes d'attente...) a été fortement soulignée. L'importance d'un investissement en profondeur dans ce secteur du FLE, porteur d'une plus-value à long terme, a également été revendiquée. Comme la nécessité de la reconnaissance d'un statut, à mettre en place parallèlement avec une harmonisation des emplois (temps pleins, temps partiels, contrats à durée déterminée, bénévolat...). L'absence actuelle de statut se conjugue avec l'absence de centre de ressources spécifique au FLE qui doit être palliée, tout comme l'offre de formation de formateurs doit être instaurée de manière récurrente. La résolution de toutes ces questions passe par la mise en place d'un cadre commun au secteur FLE dans lequel devraient figurer, en outre, une clarification du concept, une nomenclature commune des niveaux de maîtrise de la langue et une articulation entre secteur de l'orientation et de la formation.

Enfin, la spécificité du public migrant est une autre dimension qui doit être davantage prise en compte. Cette prise en compte doit inclure des données comme le changement de profil du migrant, les particularités d'un public en situation migratoire, ses freins à l'apprentissage et l'hétérogénéité des besoins d'un public lui-même hétérogène. Selon les constats des Centres Régionaux d'Intégration, la mise en place d'un dispositif performant passe par la reconnaissance du secteur FLE, par un état des lieux global du secteur qui permettra d'ajuster les actions et par un financement structurel. Alors seulement, les primo-arrivants pourront disposer d'une offre complète et performante en FLE, pied à l'étrier vers une intégration réussie en Wallonie.

236 opérateurs recensés

Le groupe de travail des Centres Régionaux d'Intégration qui s'est concentré sur la question du Français Langue Étrangère a réalisé une intéressante photographie du paysage de l'offre en FLE sur le territoire de La Wallonie.

Ce recensement des opérateurs actifs sur les territoires couverts par les Centres régionaux a pris en compte les plates-formes de FLE et/ou d’alphabétisation coordonnées par un Centre régional ou organisées en partenariat avec un Centre régional.

Que révèle ce recensement ? Essentiellement, la multiplicité des opérateurs actifs dans le secteur et la grande variété de l’offre présente en Wallonie. Sur l’ensemble du territoire des centres, pas moins de 236 opérateurs ont été répertoriés. Le tiers d’entre eux (80) propose une offre globale comprenant alphabétisation, Français Langue Étrangère et remise à niveau. Viennent ensuite ceux qui proposent uniquement le FLE (70), uniquement l’alphabétisation (48) et seulement la remise à niveau (15), les 23 autres proposant une offre non définie.

Sur le plan de la répartition géographique, c’est le centre régional de Liège (le CRIPÉL) qui concentre le plus d’opérateurs (67) dans sa zone d’influence. Le nombre d’opérateurs présents dans les autres régions épouse sans surprise, à peu de choses près, le volume de population touchée. On retrouve ainsi, dans l’ordre, le CRIC à Charleroi (33 opérateurs), le CRVI à Verviers (30), le CAI à Namur (29), le CRIBW dans le Brabant wallon (22), le CIMB à Mons-Borinage et le CeRAIC dans la région du Centre (19 opérateurs chacun) et le futur centre régional de la Province de Luxembourg (17 opérateurs). Un foisonnement qui n’empêche paradoxalement pas l’offre de rester insuffisante...

Dominique WATRIN



Dispositif de concertation et
d'appui aux Centres Régionaux
pour l'Intégration en Wallonie

rue Ernest Boucquéau, 11-13
7100 La Louvière

Tél. : 064/23.82.87

Fax : 064/23.82.89

E-mail : info@discri.be